



Rete dei Comunisti

BULLETIN INTERNATIONAL

==== 01/2024 ====



Le Bulletin International de la Rete dei Comunisti entre dans sa troisième année d'activité.

Lorsque nous avons décidé de créer cet instrument, nous pensions à la nécessité d'avoir une plus grande connexion avec les communistes en dehors de notre pays, qui reste le principal terrain de notre action, visant à reconstruire une discussion, un point de vue, une pratique cohérente entre nous. Ce besoin reste intact, comme une exigence de la phase historique qui s'engage directement dans le désengagement du "point de vue" eurocentrique, en posant des bases solides pour le travail internationaliste, et c'est certainement un chemin qui ne s'achève pas à court terme.

À partir de ce numéro, nous avons décidé d'adopter une numérotation annuelle qui nous permet de nous concentrer non pas sur le temps mais plutôt sur les campagnes politiques en cours, sur l'activité et l'analyse que nous construisons pièce par pièce.

Au cœur de ce numéro, à cheval sur l'ancienne et la nouvelle année, se trouve évidemment la question de la résistance palestinienne contre le cycle d'oppression néocoloniale qui, depuis des décennies, étrangle toute possibilité d'émancipation pour le peuple palestinien et les peuples du Moyen-Orient dans leur ensemble. La multiplication ignoble des fronts de guerre dans tout le Moyen-Orient à laquelle nous assistons depuis quelques semaines nous montre bien à quel point notre impérialisme est en crise d'oxygène et de légitimité. Il n'y a plus de carottes, mais seulement des bâtons à distribuer dans le monde ; mais le monde semble beaucoup mieux armé pour résister et se défaire des coups de boutoir occidentaux. C'est dans cette nouvelle condition historique, où la surpuissance occidentale ne peut plus dominer sans partage, que se situe le terrain de notre action d'aujourd'hui et surtout de demain.

Après deux interventions relatives à notre lutte contre Israël sous nos latitudes, il nous a semblé indispensable de faire le point sur la lutte démocratique autour des LIP (lois d'initiative populaire), dont la collecte de signatures, commencée en mai, a également été réalisée par nos camarades et se termine victorieusement. De même, une mise à jour du "thermomètre social" italien, en prenant comme exemple la réussite de la grève des transports convoquée par l'USB en décembre dernier, une journée que le gouvernement a tenté par tous les moyens d'empêcher mais qui, grâce à la détermination des camarades du syndicat, s'est avérée être une bonne journée.

Nous ne pouvons manquer de faire, dans ce numéro, un dernier adieu international à Riadh, notre "fedayn". Le camarade qui nous a quittés était un syndicaliste combatif de première grandeur, mais aussi un communiste complet et un membre important de notre organisation.

Pour conclure, nous rappelons la sortie prochaine du livre sur les travaux du Forum "Le jardin et la jungle", qui s'est tenu à Rome en mars dernier. Les présentations en Italie commenceront très prochainement, mais nous n'excluons évidemment pas la possibilité d'une présentation et d'une discussion internationales.

Contre l'asservissement du gouvernement italien à l'État d'Israël

Pour la continuité de l'initiative politique internationaliste

Rete Dei Comunisti – Cambiare Rotta (Organizzazione Giovanile Comunista) – Opposizione Studentesca d'Alternativa (OSA)

Une circulaire de la Sécurité Publique envoyée aux Questeurs du territoire ordonne, pour ce week-end, le report des manifestations de solidarité avec la Palestine.

"Comme on le sait, le 27 janvier est la 'Journée du Souvenir', à l'occasion de laquelle, conformément à l'article 2 de la loi du 20 juillet 2000, n° 211, des initiatives, des cérémonies et des réunions seront organisées à la mémoire des victimes de l'Holocauste et de ceux qui, au péril de leur vie, se sont opposés au projet de persécution et d'extermination. Pour la même date", souligne la circulaire, "dans certaines provinces, des initiatives en faveur de la cause palestinienne ont été annoncées en relation avec le conflit en cours au Moyen-Orient, et il est probable que d'autres événements ayant des objectifs similaires soient organisés sur le territoire national pour le même jour".

Les manifestations visées par la circulaire sont celles qui se déroulent depuis des mois dans le monde entier pour condamner les représailles israéliennes et la punition collective après l'opération "déluge d'Al Aqsa" du 7 octobre, et pour promouvoir le cessez-le-feu qui mettrait fin au génocide des Palestiniens par Israël.

Ces mobilisations, initiatives et actions directes dans certains pays, y compris les Etats-Unis, voient la prééminence d'une partie importante de la communauté juive.

Une partie importante de l'opinion publique

mondiale, à commencer par celle des pays dont les gouvernements sont complices d'Israël dans le massacre perpétré à Gaza et en Cisjordanie, continue de s'exprimer, avec un certain nombre d'États qui ont soutenu l'action politico-juridique du gouvernement sud-africain auprès de la Cour internationale de justice de La Haye pour empêcher ce que les juristes sud-africains considèrent à juste titre - tant du point

de vue de la volonté subjective de l'establishment politico-militaire israélien que des données objectives incontestables - comme un véritable génocide.

La communauté internationale des Nations unies devrait donc théoriquement être clouée sur place pour empêcher que cela ne se produise en prenant toute une série de mesures appropriées allant de l'embargo sur les armes aux sanctions en passant par l'isolement diplomatique.

Les mobilisations populaires, qui s'accompagnent d'une campagne mondiale efficace de

boycott d'Israël, reprennent en fait "l'esprit" des campagnes politiques qui ont contribué à la chute de l'apartheid en Afrique du Sud, en isolant à l'époque le régime ségrégationniste de Pretoria qui n'était alors soutenu que par Israël et Taïwan.

Dans ce contexte, sous un prétexte - apparemment à la demande des communautés juives de Milan et de Rome, mais clairement sur le diktat de Tel Aviv - ils veulent empêcher qu'elle ait lieu le jour même où les 17 juges de la Cour internationale de justice des Nations unies à La Haye se sont prononcés sur les mesures transitoires



relatives au génocide en cours.

La Cour a rejeté la demande israélienne, fortement soutenue par les États-Unis, de classer l'affaire et, même s'il faudra des années pour qu'un jugement soit rendu sur les actions d'Israël, le droit des Palestiniens à être protégés contre les actes de génocide a été reconnu.

La Cour a également décidé qu'Israël devait revenir dans un mois pour rendre compte de ce qu'il fait pour respecter l'ordre de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir les actes de génocide à Gaza, une décision qui crée des obligations juridiques internationales pour Israël.

Pour en revenir à la directive du ministère de l'intérieur, celle-ci, avec un mélange de créativité et de tatillonnage bureaucratique, stipule, en ce qui concerne les mobilisations : "si elles sont menées en conjonction avec l'anniversaire susmentionné, elles pourraient revêtir des connotations préjudiciables, du point de vue de l'organisation formelle et du contenu, à la valeur nationale que la République italienne a attribuée, par la loi susmentionnée, à l'esprit commémoratif des lois raciales (...)".

La circulaire se termine en disant que "dans le contexte conflictuel international actuel, la montée des tensions avec le risque conséquent d'effets négatifs sur le maintien de l'ordre public et social".

Ainsi, alors que notre pays s'inscrit dans une logique de guerre sur plusieurs fronts - avec le vote cette semaine au Parlement des livraisons d'armes au régime de Kiev et sa participation annoncée à la mission militaire Aspide de l'UE

en mer Rouge contre les rebelles houthis -, il veut criminaliser par avance la contestation des choix politiques gouvernementaux, à commencer par les mobilisations qui mettent en évidence sa complicité avec le génocide perpétré contre les Palestiniens, avec un précédent très dangereux créé par des administrations locales de centre-gauche comme à Milan ou à Rome.

Car il s'agit bien d'un génocide, au même titre que les différents "holocaustes" de l'âge d'or du colonialisme, à commencer par celui des Européens contre les peuples amérindiens, celui perpétré par l'État jeune-turc contre les Arméniens, et celui perpétré par les nazis-fascistes (et leurs alliés) contre le peuple juif également.

L'Italie, sous la pression de Tel-Aviv, s'aligne sur les premières tentatives infructueuses de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne d'empêcher une marée humaine de se lever en solidarité avec la Palestine en isolant le gouvernement israélien.

Nous dénonçons politiquement cet acte extrêmement grave de la part du gouvernement italien, qui sape les marges déjà minces de viabilité politique démocratique dans ce pays et qui est la conséquence "sur le front intérieur" d'un méchant aventurisme guerrier.

Nous appelons à la vigilance tous ceux qui, ces derniers mois, sont descendus dans la rue en soutien à la Palestine et contre le massacre sioniste en cours, pour poursuivre avec plus de détermination et de lucidité ces initiatives internationalistes auxquelles nous avons contribué et continuerons à contribuer.

Vendredi 26 janvier 2024

Boycott d'Israël et servilité de l'Etat italien à l'égard de l'OTAN et du sionisme

Une centaine de personnes ayant écouté plus de vingt discours provenant de toutes les régions ont participé dimanche 28 janvier à la deuxième Assemblée nationale pour le boycott d'Israël et la rupture de la complicité entre l'Italie et l'État sioniste.

Une assemblée promue par le Comité Angelo Baracca, qui dans les programmes originaux aurait dû être nettement opérationnelle, avec l'objectif principal de relancer la campagne de boycott après les trois mobilisations nationales réalisées en deux mois contre Carrefour.

Mais les événements des derniers jours ont élargi le spectre de la discussion, réservant l'espace et la réflexion politique aux événements les plus importants. Des représentants d'organisations du peuple palestinien et du reste du monde, des travailleurs et des étudiants, des associations pacifistes, des mouvements et comités d'action, des partis de la gauche radicale et des individus solidaires ont animé la discussion pendant trois heures de la matinée.

Tout d'abord, l'assemblée a souligné que sur le front extérieur, l'activation de l'Italie dans les opérations de la Mer Rouge décrète un saut qualitatif dans la participation du pays à la guerre, désormais bien au-delà de la "simple co-belligérance", ce qui, comme l'envoi d'armements à l'Ukraine, rapproche l'Italie de l'abîme du conflit guerrier.

D'autre part, sur le plan intérieur, la tentative de l'Intérieur d'interdire les manifestations de sou-

tien à la Palestine le jour du souvenir a montré la servilité de l'État italien à l'égard de l'État sioniste d'Israël et de l'OTAN.

Ce qui reste de la souveraineté démocratique de ce pays a été remis en cause par l'indication venue des représentants du sionisme en Italie et promptement reprise par nos institutions, dans le silence complice des "fausses" oppositions parlementaires.

Le fait d'avoir tenu les places et d'avoir défié les interdictions a été un signal important du mouvement pour la Palestine. A Milan, la volonté de maintenir le cortège s'est heurtée aux matraques de la police, prouvant la servilité pro-sioniste qui imprègne la res publica à tous les niveaux. Ainsi, probablement pour la première fois en Italie, la Journée de commémoration de l'Holocauste a élargi ses horizons non seulement à l'inhumaine Shoah, mais aussi aux autres génocides qui se sont produits dans l'histoire, de Gaza aujourd'hui à celui des indigènes d'autres continents.

En outre, l'Assemblée a souligné la présence actuelle et future sur notre territoire de soldats italo-israéliens combattant dans l'armée israélienne, en fait une force armée étrangère dans les rangs du pays.

Le génocide en cours à Gaza, auquel la Cour internationale de justice s'est également formellement ouverte après la dénonciation de l'Afrique du Sud, compte ces mêmes soldats parmi ses bourreaux.

Ce fait très grave illustre à la fois l'affaiblissement susmentionné de la souveraineté démocratique de notre pays et le double standard réservé par l'État italien à ceux qui sont allés combattre Isis ou le nazisme résurgent.

Ainsi, l'action de boycott doit savoir s'insérer dans les contradictions qui s'ouvrent dans le scénario politique national et international, en acquérant de la force et de l'incisivité parallèlement au désir populaire maintes fois manifesté de soutenir la cause palestinienne.

L'objectif est de mener une campagne non seulement de boycott, mais aussi politique, juridique et de sensibilisation, qui conduise directement au 25 avril avec une parole claire : la seule Résistance est celle du peuple palestinien, il n'y a pas de manifestation contre la guerre et pour la paix sans le drapeau de la Palestine, l'antifascisme est l'antisionisme, ne permettant pas que le génocide qui se déroule à Gaza soit représenté sur les places de la Résistance par le drapeau de l'État sioniste d'Israël.

Dans ce contexte, les propositions avancées par l'assemblée se déclinent à tous les niveaux de la campagne, dont nous vous proposons un résumé opérationnel ci-dessous :

- deuxième week-end de février, probablement le samedi 10, mobilisation nationale devant les pharmacies contre les produits Teva, l'entreprise qui détient le monopole des médicaments génériques, idéalement assortie d'une lettre à envoyer aux médecins généralistes pour qu'ils ne prescrivent pas de produits ayant un rapport quelconque avec l'occupation sioniste ;
- le soutien à la grève du 23 février et la participation à la manifestation du 24 février à

Milan, en soutien au peuple palestinien et en dénonçant sur la place la soumission de l'État italien au sionisme et à l'OTAN.

En plus de ces dates déjà sur le terrain, l'Assemblée a l'intention d'accompagner

- une mobilisation nationale sur la question du boycott académique, en demandant aux universités de suspendre, comme l'a déjà fait le courageux recteur de l'université de Cagliari, les collaborations avec les entreprises qui soutiennent l'apartheid israélien, comme la fondation Med-Or
- une campagne politico-juridique contre la présence en Italie de soldats italo-israéliens qui perpètrent le génocide à Gaza ;
- des moments de dénonciation contre le mauvais service public offert par la RAI dans sa couverture du conflit et contre la suspension du financement décrétée par le gouver-

nement Meloni à l'agence Unrwa, qui fournit un soutien aux réfugiés palestiniens ;

- imaginer d'autres moments de boycott et de sensibilisation de l'opinion publique à l'encontre de Leonardo et des entreprises engagées en première ligne avec le régime sioniste.

Un travail certainement intense, mais d'autant plus nécessaire pour montrer une fois de plus tout le soutien du peuple à la cause palestinienne.

Jusqu'à la victoire !



28 GENNAIO
SECONDA ASSEMBLEA NAZIONALE
ROMA Intifada – via di Casal Bruciato 15, ore 10:00
ROMPERE OGNI COMPLICITÀ
TRA ITALIA E ISRAELE!

Grève des transports de l'USB

Une grève très réussie, celle proclamée par l'USB en décembre dernier, malgré le lourd climat d'intimidation du gouvernement Meloni à l'égard du mouvement ouvrier italien. A cette occasion, c'est le ministre des Transports Salvini qui a pris en charge la répression, avant même le ministère de l'Intérieur...

Nous publions ci-dessous les deux communiqués, celui avant et celui immédiatement après la grève, dans lesquels le syndicat s'exprime directement sur cette question.

14 décembre

Les déclarations du ministre des Transports Salvini concernant le fait que ceux qui désobéissent à son ordre, le quatrième en un peu plus de deux mois, paient l'amende ne nous prennent certainement pas par surprise, et encore moins ne nous intimident.

La décision de désobéir à cet acte est le résultat d'une évaluation précise de l'illégitimité de l'utilisation d'un instrument que la loi n'accorde au préfet ou au ministre qu'en cas d'atteinte grave et imminente à la mobilité et dans des situations exceptionnelles, et certainement pas pour faire campagne.

C'est un choix très lourd puisque l'amende peut aller jusqu'à 50.000 euros pour une organisation qui ne vit que des cotisations de ses membres et ne peut pas impliquer les travailleurs du secteur face au chantage à l'amende qui peut aller jusqu'à 1.000 euros par jour et par travailleur.

Mais c'est un pas que nous revendiquons précisément parce qu'il est indispensable pour

pouvoir contester l'arrêté également devant les tribunaux ordinaires, en plus du tribunal administratif qui, malheureusement, arrive souvent tardivement, voire à titre posthume.

La seule chose que nous n'avons pas vraiment appréciée dans les déclarations de M. Salvini, c'est qu'il continue à se concentrer sur le syndicat au lieu de reconnaître le refus absolu et brutal des partis patronaux qui, hier, ont claqué la porte au nez du ministre.

Sans grève, les travailleurs sont désarmés, plus pauvres et à la merci de patrons de plus en plus arrogants ; c'est pourquoi la défendre est vital et nous ne pouvons certainement pas être effrayés par les amendes menacées par Salvini.

16 décembre

Les premières données sur les adhésions à la grève des transports publics locaux du vendredi 15 nous indiquent que les travailleurs ne se sont pas laissés intimider par l'ordre anti-grève de Salvini, qui a réduit la grève à 4 heures.

Cette réduction doit être considérée comme un chantage à l'encontre des travailleurs, qui risquent des amendes allant jusqu'à mille euros s'ils font grève en dehors de l'ordonnance. Dans certains cas, d'ailleurs, les 4 heures imposées par Salvini coïncidaient avec les bandes de garantie : c'est le cas, par exemple, de Modène, où la grève a ainsi été réduite à deux heures.

Mais quatre heures ne suffisent pas pour faire valoir ses droits : l'USB a décidé de maintenir, comme forme de protestation politique contre les attaques contre le droit de grève, la mobi-

lisation des travailleurs pour les 24 heures annoncées, en prenant également le risque d'une lourde sanction et en lançant un défi au gouvernement Meloni. Tout cela sans impliquer les travailleurs individuellement pour éviter le risque de sanctions individuelles qui seraient désastreuses même face à des salaires extrêmement bas dans le secteur.

Le syndicat se saisit de ce projet pour rappeler que c'est un droit fondamental garanti par la Constitution qui est aujourd'hui attaqué.

Rappelons que l'ordre de Salvini n'affecte pas les grèves de 24 heures proclamées sur une base territoriale ou d'entreprise, comme à l'ANM à Naples et au niveau régional en Ombrie, où l'abstention se déroule comme prévu et avec des adhésions importantes et massives.

Les premières données disponibles sur les

adhésions sont les suivantes.

Rome : fermeture du métro A et du métro C, réductions significatives dans le métro B, Roma Lido, Roma Viterbo et Termini Centocelle. Le service de surface est considérablement réduit.

Naples : ANM, grève territoriale de 24 heures, 95% d'adhésion. Les trois funiculaires de la ville, Centrale, Montesanto et Mergellina, sont fermés.

Bologne et Ferrare : 85% d'adhésion.

Pérouse : 80% d'adhésion le matin.

Pouilles : adhérence 70%.

Trieste : adhésion 50%.

Monfalcone et Isontino : 70% d'adhésion pour les lignes extra-urbaines et 90% pour les lignes urbaines.

Venise : 40% d'adhésion

Turin : 50% d'adhésion

Milan : 60% d'adhésion pour les transports de surface, ligne de métro fermée M3



Nous avons des signatures pour des lois d'initiative citoyenne!

Ces derniers mois, nos camarades se sont employés à recueillir des signatures pour deux importantes lois d'initiative populaire (LIP), l'une avec Potere al Popolo pour l'introduction du salaire minimum de 10 euros - car il faut rappeler que le salaire minimum n'existe pas en Italie - et la seconde pour l'introduction du délit de meurtre au travail par l'action de l'USB.

Sur la page de Potere al Popolo, vous pouvez lire depuis des mois qu'une grande mobilisation a été lancée pour que chacun, quel que soit son travail, gagne au moins 10 euros de l'heure. Il ne s'agit pas de demander la lune, mais un salaire très minimal, mais supérieur au salaire de beaucoup de travailleurs aujourd'hui.

C'est le premier pas pour retrouver la dignité, les droits et redonner de l'importance au travail que nous faisons. Nous faisons la pluie et le beau temps pour les entrepreneurs, les managers, les riches qui vivent de leurs revenus à nos dépens, et qui ont aussi le courage de se plaindre.

Quant à l'action du syndicat, nous la reprenons directement sur le web : "En Italie, chaque jour, au moins trois travailleurs perdent la vie : un véritable massacre. Des milliers de morts qui pourraient être évitées si les mesures de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs étaient respectées. En Italie, il existe une culture répandue qui considère la santé et la sécurité des travailleurs comme un coût à réduire pour augmenter les profits.

C'est pourquoi nous sommes convaincus que nous avons besoin d'un délit de meurtre et de blessures graves ou très graves sur le lieu de

travail : un moyen de dissuasion contre ceux qui veulent spéculer sur la vie des travailleurs. C'est ce qui a conduit à la constitution d'une commission et à la présentation de la loi d'initiative citoyenne le vendredi 19 mai. Nous voulons introduire une nouvelle infraction pénale : celle d'homicide et de blessures graves ou très graves au travail, pour protéger la santé de tous".

Aujourd'hui, ces grandes collectes de signatures s'achèvent enfin, avec deux grandes victoires populaires et démocratiques.

[Legge Omicidio sul Lavoro](#)

[#10€ILMINIMO! CAMPAGNA PER IL SALARIO MINIMO IN ITALIA! \(poterealpopolo.org\)](#)



Le camarade Riadh, notre "fedayn", est décédé

Les camarades

La nouvelle était attendue, mais elle n'en est pas moins douloureuse. Ce soir, notre camarade et frère Riadh Zhagdane est décédé. Il rejoint sa merveilleuse compagne de vie, Raoudha, qui nous avait quittés il y a peu.

Parler de Riadh, c'est décrire la vie et la trajectoire d'un combattant, c'est pourquoi nous l'appelions "fedayn" en référence aux combattants palestiniens qu'il a toujours soutenus de manière inconditionnelle.

Riadh était également un militant communiste dans son pays d'origine, la Tunisie, qu'il avait dû fuir en raison de persécutions politiques.

À son arrivée en Italie, il n'a pas tardé à devenir un militant syndical sur son lieu de travail et dans le secteur de la logistique. D'abord avec le Sdl, puis avec l'Usb.

Pendant des années, Riadh a été responsable du travail syndical de l'Usb dans le secteur très difficile et conflictuel de la logistique. Un secteur où la lutte des classes ressemble souvent à celle du 19e siècle et où une grande partie des travailleurs sont des immigrés.

Pour Riadh, cette partie du monde du travail était l'eau dans laquelle il nageait et se battait ouvertement, toujours au premier rang. Lors d'un piquet de grève, la police lui a cassé la tête avec une matraque. À tel point que nous devions parfois le tirer par la veste.

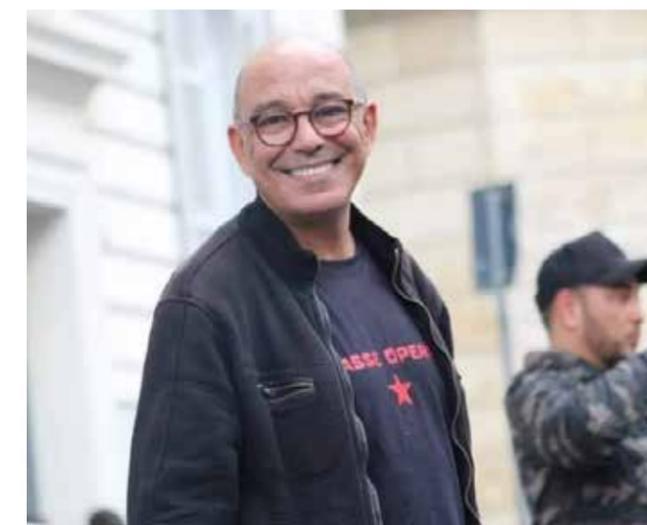
Ces slogans tels que "Qui touche l'un touche tout le monde" et "Esclaves jamais", que les tra-

vailleurs de la logistique lancent comme facteur de cohésion, de rédemption, d'identité, ont toujours résonné clairement et fortement dans les accords de Riadh, en raison de ce qu'il faisait maintenant et de ce qu'il portait comme héritage des luttes contre le néo-colonialisme. Riadh était un syndicaliste combatif de première grandeur, mais il était aussi un communiste complet. C'est pourquoi il a tout naturellement rejoint la Rete dei Comunisti.

Riadh est une démonstration de ce que signifie être communiste dans le conflit social. Un exemple pour les camarades de la nouvelle génération.

Il est vrai qu'il y a des morts qui pèsent comme des plumes et des morts qui pèsent comme des montagnes. Pour beaucoup de camarades, Riadh était une montagne, un combattant, notre "fedayn".

Nous saluons le camarade Riadh Zaghdane à poings fermés et embrassons son fils Nidhal.



La lutte internationaliste de Cuba pour la libération des peuples africains

En décembre 2023, la Rete dei Comunisti a publié la première édition de la brochure "Esclaves jamais ! La lutte internationaliste de Cuba pour la libération des peuples africains".

Cette brochure contient la traduction intégrale des discours prononcés par Nelson Mandela et

Fidel Castro lors de l'anniversaire du 26 juillet à Matanzas, à Cuba.

La brochure est diffusée de manière militante et sera présentée dans plusieurs villes italiennes au cours des prochains mois.

Nelson Mandela - Fidel Castro

Schiavi mai!



Le Moyen-Orient dans le monde multipolaire et le conflit israélo-arabe

Rete dei Comunisti

La fuite des Occidentaux d'Afghanistan à l'été 2021 et l'éviction progressive de la France (et d'autres) du Sahel ont constitué deux des principaux points d'inflexion - d'un point de vue militaire - de l'hégémonie occidentale dans des contextes qui - à l'exception de brèves périodes - ont été des pivots de la domination impérialiste.

Les événements en Afghanistan et au Sahel ont montré la faiblesse inhérente de l'impérialisme occidental à maintenir une dynamique néocoloniale en occupant militairement, en soumettant politiquement et en exploitant économiquement ces territoires.

Ces deux épisodes ont été la représentation plastique d'un changement dans les rapports de force mondiaux dans un contexte où la voie du désengagement des chaînes d'approvisionnement occidentales et la possibilité concrète d'entrer dans une configuration de relations qui met de côté la logique néocoloniale sont de plus en plus viables.

Avec le développement de l'actuel conflit israélo-palestinien, ce déclin occidental est devenu de plus en plus évident, surtout face à la réponse déterminée à l'échelle régionale des forces de la Résistance qui donnent de plus en plus de fil à retordre à Israël et à ses alliés.

Il s'agit notamment du Hezbollah au Liban, qui a vaincu Israël en 2006 après l'avoir contraint à se retirer du sud du pays en 2000, de la Résistance "chiite" en Irak, qui prend constamment

pour cible les contingents américains dans le pays et en Syrie, et des "rebelles" yéménites, dont la capacité militaire et le consensus populaire ont mûri après des années de résistance à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et l'une des traditions de combat les plus avancées de l'ensemble du Proche-Orient.

Si le destin du sionisme a toujours été lié par un double fil - dans une relation d'implication mutuelle - à celui du bloc euro-atlantique, il est clair qu'il est nécessaire de situer la signification politique de la résistance palestinienne dans la phase historique actuelle au sein d'un conflit plus large et à l'échelle régionale.

Un contexte dans lequel se mêlent le crépuscule de l'hégémonie occidentale et l'affirmation d'un monde effectivement multipolaire : dans le cadre d'une tendance toujours plus grande à la guerre et de l'incapacité - de la part de ceux qui ont été les gendarmes du mode de production capitaliste - à résoudre diplomatiquement les conflits dont ils ont hérité et qu'ils ont contribué à fomenter.

Nous nous trouvons également dans une transition d'époque, qui ne semble pas être "pacifiée" aujourd'hui.

Cela se produit dans une région où l'hégémonie occidentale a été contestée par des puissances régionales - telles que l'Iran -, par l'arc de résistance de ce que l'on appelle le Croissant chiite, et par des acteurs géopolitiques mondiaux tels que la Fédération de Russie et la République

populaire de Chine, qui, d'une certaine manière, mènent la rédemption du Sud dans le monde multipolaire.

En outre, même des pays qui ont été historiquement des pions de l'hégémonie occidentale sur le terrain, comme la Turquie - membre de l'O-TAN - et l'Arabie saoudite, ont depuis longtemps commencé à concevoir leur propre modèle de développement et le cadre de leurs relations économique-diplomatiques d'une manière qui est plus désengagée des plans américains.

Dans cette dynamique d'affirmation d'un ordre différent de celui préfiguré par les États-Unis, deux événements ont particulièrement marqué le destin du "Moyen-Orient".

Le premier, dans l'ordre du temps, est l'intervention de la Russie en Syrie contre l'insurrection djihadiste à l'automne 2015, qui a contribué à l'échec des plans de déstabilisation occidentaux dans la guerre par procuration contre le pays arabe.

La seconde a été le début de la normalisation des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite - avec l'ouverture simultanée d'une solution politico-diplomatique à la guerre au Yémen - grâce à la médiation chinoise au printemps de l'année dernière.

Les tentatives infructueuses de faire de l'Irak un protectorat occidental après l'avoir envahi et occupé depuis 2003 et d'écraser la République islamique, ou du moins de faire émerger en son sein un leadership plus "dialoguant" avec l'Occident, n'ont pas eu un impact moindre.

Il convient également de souligner le nouveau

protagonisme de la Ligue arabe promu par l'Algérie. C'est précisément la Ligue arabe qui, à l'initiative d'Alger, a remis la lutte palestinienne au centre de son agenda et a ensuite accueilli la Syrie dans ses rangs, jetant ainsi les bases d'une plus grande autonomie de la bourgeoisie arabe dans son opposition au processus de normalisation avec l'entité sioniste.

Si, sur le plan militaire, le conflit israélo-palestinien a pris une dimension régionale - comme il l'a fait, mutatis mutandis, à plusieurs reprises depuis 1948 -, sur le plan politique, il s'est internationalisé avec l'action de l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice des Nations unies, soutenue par un arc de plus en plus large de pays et de forces.

Cette action ne fait pas seulement le procès des actions d'Israël, mais aussi de sa complicité occidentale, et constitue un coup de poing dans l'estomac de ceux qui se sont érigés en porte-parole et en champions des "droits de l'homme", mais qui restent muets et passifs face à un génocide.

L'opération "Déluge d'Al-Aqsa" menée par le Hamas le 7 octobre a confirmé qu'il ne peut y avoir de paix au Moyen-Orient sans la satisfaction des revendications historiques des Palestiniens.

Dans le même temps, il a rappelé que le mécanisme d'escalade militaire dans la région ne pourra être inversé que si l'on agit sur son principal vecteur : Israël.

C'est dans cette nouvelle phase de sortie de l'impasse de l'affrontement entre blocs politiques mondiaux et de militarisation des relations internationales que le conflit à l'échelle région-

ale doit être analysé et compris.

C'est pourquoi nous organisons une journée d'analyse approfondie, de confrontation et de débat public le dimanche 25 février à partir de

10 heures à Milan au cercle familial de l'Unité Prolétarienne, 140 Viale Monza.



Rete dei Comunisti

www.retedeicomunisti.net

[facebook/retedeicomunisti](https://facebook.com/retedeicomunisti)

Contropiano

contropiano.org

[facebook/contropiano](https://facebook.com/contropiano)

[instagram/contropiano_org](https://instagram.com/contropiano_org)

Cambiare Rotta

cambiare-rotta.org

[facebook/cambiarerotta.org](https://facebook.com/cambiarerotta.org)

[instagram/cambiarerotta](https://instagram.com/cambiarerotta)

OSA

osa.claims

[facebook/opposizionestudentescaalternativa](https://facebook.com/opposizionestudentescaalternativa)

[instagram/osa.nazionale](https://instagram.com/osa.nazionale)

Contacts



Rete dei Comunisti

WWW.RETEDEICOMUNISTI.NET